



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

www.rmcs.be

BCE : 410.625.150

mava.secretariat@hotmail.com

IBAN : BE06 7320 4064 9822

Angleur, le 24 novembre 2025

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du RMCS du **samedi 22 novembre 2025**

1. Présents ou représentés.

R. Andres, P. Baré, B. Martial (procuration C Martial) G. Dessers (procuration W. Machiels), C. D'Harcour, P.O. Dubois (procuration M. Chable, G. Dumont départ à 16h pas vote membres OA), B. Boreux, C. Georges, V. Hennin (procuration de Bt. Dessers départ à 16h15 pas vote président), J.Jamin, JP Lespineux (procuration R. Berghmans). P Martin (procuration Simon Jossa), V. Moons D. Schmetz procuration G. Monsée), A. Mounfick, V. Pirotte (procuration BJ Dessers), J. Putzeys, V. Radoux, R. Roland (procuration de JP Renglet), P. Troisfontaine (procuration G. Giovanelli), J. Van de Plas, Jacques Orban, V. Grosjean (procuration H. Sbille), C. Wathieu (procuration de T. Wathieu) M. Grosjean, M. Noël, M Cordonnier, M. Joris M.Hamblene M. Kalungina (arrivée à 16h vote président), Soit 41 membres présents ou représentés.

Invités : Hortense Brumagne et Aloïs Van de Plas (mineurs), Philippe Fourneaux (président FFC)

L'assemblée générale débute à 14h15

Introduction de Philippe Fourneaux sur les rapports de voisinage sur l'Ile de Campana.

Texte in extenso en annexe du présent compte rendu.

2. Approbation du rapport de l'AG du 29 novembre 2024.

Le PV de l'Assemblée Générale ordinaire du est approuvé à l'unanimité.

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

3. Rapport d'activités de l'exercice 2024/2025.

Chaque responsable de secteurs d'activité présente son bilan.

V. Pirotte dresse le bilan administratif du Club qui se rajeunit et dans lequel la parité s'affirme ; annonce le nettoyage et la mise à jour du règlement d'ordre intérieur qui sera également annexé à la présente ainsi que la rédaction d'une description de fonction pour chaque responsabilité dans le club. Il est ensuite question du bilan humain du bar, des animations club, de Retrouvailles excellent lieux de recrutement, des problèmes d'évacuation des déchets et des vols au bar en l'absence d'un responsable. G. Dessers présente les bilans des groupes Descentes, Slaloms, et entraînements. P. Troisfontaine présente le bilan pédagogique des écoles de pagaies et du club. Proposition est faite de mettre des marqueurs de compétences pour pouvoir accéder au groupe découvertes. R. Andres présente le bilan des acquisitions matérielles et des modifications de rangement ainsi que de la gestion des prêts de bateaux (dans le ROI) C. Wathieu présente les activités du groupe Découvertes, de l'Esquimautage et de l'opération BWapp. La section Pink Mava est dissoute par manque de membre et d'intérêt. **Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.**

Décharge est donnée aux administrateurs.

4. Rapport des jeunes : Hortense et Aloïs proposent le droit de vote des jeunes à partir de 16 ans puisque c'est l'âge du droit de vote pour les élections communales et européennes. L'OA se penchera sur la question rapidement.

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

5. Rapport du trésorier.

Le trésorier, J. Orban présente les comptes de l'exercice et attire l'attention sur les chiffres montrent que nous avons puisé 8.000 euros dans nos réserves.

- Solde des travaux d'électricité.
- Achat d'outils pour le club.
- Achat d'une remorque pour bateaux de courses.
- Achat d'une remorque pour les déchets.
- Dossiers Adeps non rentrés (Matériel et stages) et donc aucun soutien. Financier pour l'achat de matériel et l'organisation des stages d'été.
- Séances d'esquimautage non rentables.
- Gabegie des repas en événement.
- Vols au bar hors présence d'un responsable. Augmentation des prix. D'achats et diminution de la consommation. Oublis de payer les cafés, les thés et les soupes Chips et gaufres.
- Achat de matériel pérenne de propagande.

Il rappelle également les limites financières du bénévolat.

Voir Comptes en annexe.

1. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Les vérificateurs aux comptes, Jérémie Jamin et Victor Hennin ont pu réaliser des sondages et contrôler l'exactitude des écritures comptables. Ils sont admiratifs devant la rigueur du trésorier.

2. Approbation des comptes 2024-2025 (du 01.11.2024 au 31.10.2025)

Les Comptes sont approuvés à l'unanimité. Avec la mention suivante : en la connaissance de vols répétés de boissons et de denrées dont les administrateurs ne sont pas responsables.

3. Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est donnée à l'unanimité des voix.

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

4. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes pour 2025-2026.

Victor Hennin et Véronique Moens se proposent d'être vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025-2026. Ils en sont remerciés.

5. Présentation du Budget 2024-2025

Le trésorier présente le Budget 2025-2026 bien resserré qui propose des adaptations dans la gestion du bar (vente de nourriture à part – gestion du bar par les bénévoles responsables bar dans tous les cas), une augmentation du prix des boissons alcoolisées, de rentrer les dossiers ADEPS bien en amont des échéances
Il faut juste qu'il ajuste le prix de la cotisation qui sera votée au point suivant.
Le budget est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations pour 2024-2025

L'Organe Administratif du RMCS, propose que le montant des cotisations soit modifié :

- Adultes pratiquants : 125€
- Adultes non-pratiquants : 70€
- Mineurs : 65€
- Triathlètes : 40 €

Les membres de l'AG proposent

- **130 euros** pour les pratiquants de plus de 18 ans
- **70 euros** pour les enfants
- **65 euros** pour les sympathisants
- **40 euros** pour les triathlètes

L'Assemblée Générale valide cette décision à la majorité.

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

7. Election des membres de l'Organe d'Administration.

Remerciements aux deux membres de l'OA qui pourtant rééligibles ne se représentent pas : JP Lespineux et Vincent Radoux. Nous actons également la démission de Christian Wathieu à mi-mandat.

Sont candidats :

René Andrès sortant rééligible, Pauline Baré, Guy Dessers sortant rééligible, Jérémie Jamin, Jacques Orban sortant rééligible et Valérie Pirotte sortante rééligible

Les résultats des votes sont : Andrès : 23 voix, Baré 35, Dessers 39, Jamin 36, Orban 39, Pirotte 35 voix.

Ils sont donc élus et rejoignent PO Dubois et Patrick Troisfontaine qui terminent leur mandat l'an prochain.

8. Election du Président de l'OA

Valérie Pirotte se propose comme présidente

Vote à Bulletins secrets à sa demande.

Oui : 32 et Non : 4 bulletin blanc 3

Proposition de Daphné Schmetz : organiser une action femmes le 7 mars.

Remerciements à Hortense pour sa patience et à Maxime et Hortense pour les dépouillements.

Clôture de l'Assemblée Générale

Verre de l'amitié

Pour l'Organe d'Administration

Valérie Pirotte
Secrétaire

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150